



DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE



COMMUNE DE L'ANSE-BERTRAND



CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MAI 2026

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

N° 09- Autorisation de signature du marché de travaux de réhabilitation d'un bâtiment en Centre Technique Municipal

Le service technique de la commune de l'Anse-Bertrand est aujourd'hui installé dans les sous-sols de la Mairie, dans des locaux exigus, qui ne permettent pas de fournir aux agents toutes les installations nécessaires à l'exécution de leur fonction.

Le projet consiste donc en la réhabilitation de l'ancien hangar qui se trouve dans la ZAC de Macaille. L'objectif est de réunir l'ensemble du personnel et équipements du service technique répartis sur plusieurs sites actuellement, dans un bâtiment sécurisé.

Pour ce faire, une consultation a été lancée par voie de procédure adaptée ouverte pour désigner les titulaires des contrats correspondants.

La procédure est allotie en 7 lots comme suit :

- Lot 1 : Gros-œuvre - terrassement
- Lot 2 : Charpente métallique- Serrurerie
- Lot 3 : Menuiseries aluminium
- Lot 4 : Menuiseries bois- cloisons- revêtement de sol et mur- peinture
- Lot 5 : Electricité courant fort et courant faible
- Lot 6 : Climatisation -ventilation
- Lot 7 : Plomberie – récupération eau pluviale

Les contrats constitueront à l'issue des marchés de travaux :

- Ordinaire ;
- Mono-attributaires,
- Sur la base du prix global et forfaitaire ;
- Conclus à compter de sa notification de l'ordre de service de démarrage.

La commune a reçu 18 dossiers conformes aux modalités de remise des plis :

Dossier	Entreprises	Lot (s)
1	TUNZINI GUADELOUPE	6, 7
2	TUNZINI GUADELOUPE (doublon)	6, 7
3	TRAVAUX MODERNE ET INGENIERIE	1
4	SYNERGIE BTP	1
5	SYNERGIE BTP (doublon)	1
6	SOCIETE D'INGENIERIE DE TRAVAUX	5
7	SOCIETE ANTILLAISES DE TRAVAUX	4
8	SCA RENOV BAT OUTRE	2, 3, 4
9	NEGELEC	5
10	METALIKA	2
11	IDEX ENERGIE ANTILLES GUYANE	6, 7
12	GWADA METAL CARAIBES	2
13	ECE	5
14	DELTA POSE	4
15	CPTing	6,7
16	CONSTRUCTION ANTILLES INNOVATION	1
17	CEE CARAIBES	5
18	BSE	5

L'analyse des offres a été effectuée sur la base des critères d'attribution énoncés dans l'avis d'appel public à la concurrence et du règlement de la consultation, à savoir :

Critères	Pondération
1) Prix des prestations sur la base de la DPGF ;	50%
2) Note méthodologique détaillant l'organisation et la méthodologie d'exécution (planning prévisionnel d'exécution, phasage, etc...)	25%
3) Mémoire technique précisant les moyens humains et matériels affectés au chantier	20%
4) Méthode et moyens d'organisation sur le chantier concernant les nuisances, gestion des déchets et propreté	5%

À l'issue de l'analyse multicritères, il a été décidé de retenir les offres de :

- Lot 1 : TRAVAUX MODERNE ET INGENIERIE
- Lot 2 : METALIKA
- Lot 3 : LOT INFRUCTUEUX
- Lot 4 : SOCIETE ANTILLAISE DE TRAVAUX
- Lot 5 : SITEA
- Lot 6 : 2ITF
- Lot 7 : 2ITF

Il propose au Conseil Municipal d'approuver le projet de décision suivant :

PROJET DE DECISION

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 ;

Vu les conclusions de ma commission ad hoc MAPA du 11 mai 2026 ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant qu'afin d'assurer les travaux de réhabilitation d'un ancien hangar en centre technique municipal ;

Considérant que la procédure est allotie en 7 lots :

- Lot 1 : Gros-œuvre ~ ferrassement
- Lot 2 : Charpente métallique~ Serrurerie
- Lot 3 : Menuiseries aluminium
- Lot 4 : Menuiseries bois~ cloisons~ revêtement de sol et mur~ peinture
- Lot 5 : Electricité courant fort et courant faible
- Lot 6 : Climatisation ~ventilation
- Lot 7 : Plomberie – récupération eau pluviale

Considérant que les contrats constitueront à l'issue des marchés de travaux :

- ordinaire ;
- mono-attributaires ;
- sur la base du prix global et forfaitaire ;
- conclus à compter de sa notification de l'ordre de service de démarrage ;

Considérant que l'analyse des offres a été effectuée sur la base des critères énoncés dans l'avis public à la concurrence et dans le règlement de consultation ;

Sur proposition du Maire ;

Le conseil municipal décide et

1°) autorise la signature des contrats relatifs aux travaux de réhabilitation d'un bâtiment en Centre Technique Municipal avec :

Lots	Nom	Adresse	Montant € HT
1	TRAVAUX MODERNE ET INGENIERIE	ROUTE DE L'HÔTEL 97170 PETIT-BOURG Tèl : 0690.06.33.81	203 910,20 €
2	METALIKA	2 BIS CENTRE COMMERCIAL PAYA YAYA 97130 CAPESTERRE Tèl : 05 90 86 03 91	360 263,06 €
3	LOT INFRUCTUEUX Offre Irrégulière : Attestation de visite obligatoire non fournie par le candidat		
4	SOCIETE ANTILLAISE DE TRAVAUX	589 ROUTE DE BELLEMARE - 97160 LE MOULE Tèl : 0690 29 09 39	122 926,58 €
5	SITEA	IMPASSE DE SAPOTILLIERS JABRUN – 97122 BAIE- MAHAULT Tèl : 06 90 55 80 04	148 564,64 €
6	2ITF	10 RUE DE L'ILE DE FRANCE - 91330 YERRES Tèl : 06 59 99 73 21	21 347,48 €
7	2ITF	10 RUE DE L'ILE DE FRANCE - 91330 YERRES Tèl : 06 59 99 73 21	57 190,00 €

2°) De donner tout pouvoir au Maire pour prendre toutes décisions concernant la passation, l'exécution et le règlement desdits marchés.

Veillez en délibérer,